

Objets perdus

Si vous avez perdu un objet

Si vous avez perdu un objet, rendez-vous au poste de police le plus proche ou au Koban (poste de police de proximité) pour faire une déclaration de perte. La déclaration de perte peut se faire aussi par téléphone. Si vous avez perdu un objet dans les transports en commun, suivez les instructions suivantes :

Objet perdu dans le train :

Demandez aux employés de la gare (si vous connaissez la destination du train dans lequel vous étiez, cela peut vous aider à retrouver plus facilement votre objet).

JR West : 0570-00-4146 /06-6133-4146
 Trains Hankyu : 0570-089-500 / 06-6133-3473 (le jour-même)
 06-6373-5226 (dès 13h le lendemain du jour de la perte)
 Trains Hanshin : 0798-22-1070 (le jour-même)
 06-6457-2268 (dès 9h le lendemain du jour de la perte)

Objet perdu dans le bus:

Renseignez-vous auprès d'un des bureaux de la compagnie de bus concernée.

Bus Hankyu :	0798-65-1571
Bus Hanshin :	0798-23-3270
Aéroport Limousine (cars reliant les aéroports et les villes) :	
Kansai Kuko Kotsu,	072-461- 1374
Osaka Kuko Kotsu,	06-6844-1124
Bus Hanshin,	06-6416-1351

Objet perdu dans un taxi:

Renseignez-vous auprès d'un bureau de la compagnie de taxi concernée. (Dans certaines régions, il y a aussi un centre des objets perdus pour tous les taxis)

Centre de services des taxis de Hyogo,	Tél 078-341-7474, 0120-616-414
Centre des taxis d'Osaka,	Tél 06-6933-5618, 06-6933-5619

Si vous trouvez un objet perdu

Apportez le plus tôt possible tout objet perdu que vous auriez trouvé au poste de police de proximité le plus proche. Si vous trouvez un objet perdu dans un train ou dans un grand magasin, apportez-le à un employé de gare ou au bureau des objets perdus du grand magasin concerné.

Dans les deux cas assurez vous de recevoir un Shotoku-butsu Azukari-sho (Certificat de dépôt d'objet trouvé).

Remarque:

** Pour plus de détails, demandez à une personne qui comprend le japonais de se renseigner pour vous auprès de l'établissement concerné.